

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 199/01

ÉFAI – 010509 – MDE 24/023/01

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

Craintes de torture / Préoccupations d'ordre juridique

SYRIE Sulayman Hissu (h), Kurde syrien et citoyen allemand, 49 ans

Londres, le 3 août 2001

Sulayman Hissu est détenu au secret depuis qu'il a été arrêté à l'aéroport de Damas par les forces de sécurité syriennes. Il est extrêmement fréquent que des détenus politiques soient soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements en Syrie, et il est à craindre que cet homme ne soit victime de tels agissements tandis qu'il est privé de sa liberté et qu'il ne peut entrer en contact avec sa famille ni avec un avocat.

Sulayman Hissu a été appréhendé par les forces de sécurité syriennes à son arrivée à l'aéroport de Damas à bord d'un appareil en provenance d'Allemagne appartenant à une compagnie aérienne syrienne, le 31 juillet 2001. D'après les informations recueillies par Amnesty International, les autorités ont reconnu que cet homme avait été interpellé, et déclaré qu'il avait été transféré dans un centre de détention situé dans la ville d'El Qamishliye, dans le nord de la Syrie.

Sulayman Hissu, qui est citoyen allemand et détenteur d'un passeport allemand, vit en exil en Allemagne depuis 1977. Il est rentré en Syrie volontairement, regagnant apparemment pour la première fois son pays d'origine depuis qu'il s'était exilé. Il semble qu'il n'ait mené aucune activité politique ayant un rapport avec la Syrie ces dernières années, mais son arrestation est peut-être liée à son engagement passé d'opposant au gouvernement de ce pays.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Syrie, les personnes détenues pour des motifs politiques sont très souvent torturées ou soumises à d'autres formes de mauvais traitements, notamment lorsqu'elles sont interrogées. Amnesty International sait que les autorités ont appréhendé et placé en détention au secret d'autres Kurdes syriens à leur retour dans le pays, apparemment pour les contraindre à livrer des informations sur les activités politiques de Kurdes syriens vivant à l'étranger. Des centaines de détenus politiques, parmi lesquels des prisonniers d'opinion, appartenant à des groupes politiques interdits sont actuellement incarcérés dans les prisons syriennes.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en français, en anglais ou dans votre propre langue) :

- efforcez-vous d'obtenir l'assurance que Sulayman Hissu est bien traité et qu'il n'est pas torturé ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements dans le cadre de sa détention ;
- exhortez les autorités syriennes à veiller à ce que Sulayman Hissu soit autorisé régulièrement et sans restriction à entrer en contact avec les membres de sa famille, un avocat et les autorités consulaires allemandes ;
- demandez pour quels motifs Sulayman Hissu est maintenu en détention, et demandez instamment qu'il soit libéré immédiatement, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction prévue par la loi et traduit en justice dans le respect des normes internationales d'équité.

APPELS À :

Président de la République arabe syrienne :

His Excellency
President Bashar al-Assad
Presidential Palace, Damascus
Syrie

Télégrammes : President al-Assad, Damascus, Syrie

Télex : 419160 prespl sy

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président de la République,*

COPIES À:

Ministre de l'Intérieur :

His Excellency Dr Muhammad Harba
Minister of the Interior, Ministry of the Interior
Merjeh Circle, Damascus
Syrie

Fax : + 963 11 222 3428

Télex : 411016 AFIRS SY

Ministre d'État pour les Affaires étrangères :

His Excellency Nasser Qaddur
State Minister for Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Al-Rashid Street, Damascus, Syrie

Fax : + 963 11 332 0686

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 14 SEPTEMBRE 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*